



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 128490

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les dix mesures présentées le 10 janvier 2012 par le « club des villes et territoires cyclables » en vue de développer le vélo comme alternative à la voiture individuelle lorsque cela est possible. Au nombre de ces propositions figure le lancement d'un programme pour le développement du vélo auprès des salariés. À cet égard, la mise en oeuvre du programme « Au travail à vélo » (proposé par le club en avril 2011) comprenant notamment des exonérations fiscales pour les entreprises qui mettent des vélos à la disposition des salariés (prêt gratuit ou avec option d'achat, centrale d'achats) constituerait aussi un soutien au développement de l'industrie du vélo, tout en impliquant un bénéfice en termes de santé publique et d'empreinte écologique. Il lui demande quel est l'avis du Gouvernement sur ces propositions.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128490

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 février 2012, page 1203

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)